

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	40 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Le Désarroi chez les Juifs

Tunis, le 24 Avril 1902

L'Œuvre d'un froussard

A force de frapper sur le clou on finit par l'enfoncer, de même qu'à force de revenir sur cette question du cautionnement des journaux, nous pouvons bien dire avec orgueil que nous sommes arrivés à passionner l'opinion publique...

Aujourd'hui, la question du cautionnement est à l'ordre du jour.

Dans les cafés, dans la rue, partout, on ne parle que d'elle et chacun se demande si M. Pichon, l'ex-rédacteur à la Justice et le député d'extrême-gauche ne va pas bientôt faire disparaître cette chose odieuse qu'un résident apeuré resuscita dans un jour de frousse intense.

Si Millet n'avait rien eu sur la conscience, s'il avait eu l'âme aussi blanche que du cristal de roche, il n'aurait pas craint la révélation du livre journalier de feu le commandant Servonnet, il n'aurait pas commandé le coup de force de 1896, ni n'aurait rétabli ce cautionnement inconcevable sous un régime républicain.

Mais Millet tremblait dans ses culottes et n'ayant pu nous acheter, il nous fit emprisonner et profita du trouble et de l'émoi causé par cette arrestation odieuse de trois journalistes pour commettre l'acte infâme et le plus antirépublicain que fonctionnaire de la République ait jamais commis.

Dès que nous eûmes recouvré la liberté qu'un tribunal de gouvernement nous avait ravie pour obéir incontestablement aux ordres du maître, nous n'eûmes trêve ni repos pour faire abolir cette entrave à la liberté de penser et d'écrire.

Toutes les occasions nous étaient bonnes pour attirer l'attention des pouvoirs pu-

blics et celle de nos amis de la Chambre et du Sénat. Nous avons usé beaucoup d'encre et de papier mais nous ne nous sommes pas rebuté et avons continué avec ardeur notre campagne pour la liberté, certain du succès final.

Lorsque le nom de M. Pichon fut mis en avant pour remplacer l'homme exécré, qui, demain, remportera la mémorable veste électorale que les électeurs de Soissons sont en train de lui tailler, nous poussâmes un soupir de soulagement.

Avec Pichon, disions-nous, le cautionnement aura vite vécu. Son passé de journaliste républicain d'avant-garde lui aura tôt commandé de nous délivrer de cette entrave. L'Association des journalistes coloniaux, dont nous sommes, avec notre confrère Vendel, les syndics pour la Tunisie, fit, sur nos instances, une démarche auprès de M. Pichon, mais celui-ci, contre notre attente, ne se prononça pas catégoriquement pour la suppression, voulant voir, dit-il, avant...

Aujourd'hui, M. Pichon a vu depuis quatre mois passés qu'il est en Tunisie et certainement il a dû nous trouver des journalistes bien sages à côté de nos confrères de France et d'Algérie.

Cependant, il ne nous a pas encore délivré du cautionnement. On dit bien qu'il va le faire, mais comme sœur Anne...

Que craint-il ? Comme le disait si bien l'Indépendant de dimanche dernier, M. Bahar, qui n'avait l'intention de diffamer ni d'injurier personne, n'a pu trouver d'imprimerie pour l'impression de sa Voix de France malgré son cautionnement, à plus forte raison les imprimeurs refuseront-ils d'imprimer les torchons prêts à toutes les vilaines besognes que des individus voudraient lancer dans la circulation.

M. Pichon, s'il veut nous en croire, abolira prestement le cautionnement; cet acte de haute politique et de bon ré-

publicanisme ralliera à son panache ceux qui ne veulent pas voir en lui le continuateur de la politique antirépublicaine du névrosé Millet.

M. Pichon mentirait à tout son passé politique s'il suivait les traces de son triste prédécesseur...

Nous ne l'en croyons pas capable.

Em. LACROIX.

Le Petit Parisien, dont le directeur est M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, a annoncé que M. Pichon serait candidat à la succession de gouvernement général d'Indo-Chine, en remplacement de M. Doumer.

Ce journal n'a pu évidemment lancer pareille nouvelle, sans avoir puisé à bonne source ses renseignements.

Il faut croire que le séjour de Tunis ne sourit qu'à moitié à notre résident général, puisqu'il cherche déjà à s'en aller.

Le Désarroi DANS UNE CAISSE JUIVE

Tout ne va pas comme sur des roulettes dans les finances du Comité de Bienfaisance Israélite. Ces messieurs jettent des cris d'orfraie, tellement perçants que l'écho nous en est parvenu. Il y aurait vraiment de quoi !

Voici les faits :

Lors de l'installation du tribunal rabbinique, dont les membres sont rétribués, comme on sait, par le Gouvernement, les gros bonnets juifs firent, en compensation, instituer au profit de l'Etat un droit d'enregistrement de cinq pour mille sur les contrats de mariage. Ayant des raisons pour que le tribunal rabbinique fut installé, lesdits gros bonnets assurèrent gravement que les droits de mariage rapporteraient, bon mal an, un minimum de 60.000 francs.

Or, cette assertion, émise pour les besoins de la cause, était fautive, comme on l'a vu par la suite. En effet, le montant des droits atteint à peine 20.000 francs, lorsqu'il n'est pas de beaucoup moindre. Il faut dire que les Juifs, pour ne pas payer lesdits droits, trompent avec un aplomb sans égal les représentants du fisc.

La différence est notable et la moquerie flagrante. Aussi l'honorable Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, ne voulant pas être en reste de politesse, prétend avoir droit à une somme de 23.000 francs, formant l'excédent de la caisse israélite pour l'exercice écoulé, aussi les Juifs du Comité poussent-ils les hauts cris.

Mais le Gouvernement n'a-t-il pas mille fois raison ?

Pour notre part, nous ne saurions trop l'approuver, car ce ne sera là que la juste punition de ceux qui ont contribué à la création de ce tribunal rabbinique, institution aussi barbare que celle des tribunaux régionaux, et coûteuse, dont nous démontrons la parfaite inutilité.

En attendant que le gouvernement ne cède pas et les fasse cracher au bassin. La Tunisie n'est pas assez riche pour se payer des tribunaux inutiles.

Il paraît que la corporation si intéressante des entrepreneurs français est dans tous ses états, par suite du monopole de la construction de nos futurs chemins de fer concédé à la Société de construction des Batignolles.

Ce n'est pas d'hier que cette société, véritable pieuvre contre laquelle nous avons beaucoup lutté — jouit de ce monopole exhorbitant qu'on pourrait même taxer de scandaleux.

Il date de 1877, c'est-à-dire lorsque le B.-G. est venu en Tunisie construire la première ligne de Tunis à Ghardimaou.

A cette époque, déjà lointaine, le B.-G. avait arrêté le projet d'un réseau et la Société des Batignolles, ne perdant pas la boussole, se faisait octroyer le monopole de toutes les lignes à construire.

Le gouvernement lié, ne peut moins faire que de tenir ses engagements, à moins d'aller au devant d'un procès toujours long et coûteux.

Seulement, il lui est toujours possible d'imposer certaines conditions donnant satisfaction aux entrepreneurs établis dans la Régence.

PETITES MISÈRES de la vie postale

L'immortel metteur en scène de la Comédie Humaine a omis de consacrer un volume, à l'énumération des tyrannies sans nom de ce satrape à mille têtes qui a nom l'Administration. C'est que peut-être du temps de Balzac, le mal n'existait qu'à l'état bénin.

Aussi, prédis-je un succès énorme à celui qui voudra se faire le fidèle historiographe de l'administration française, et, en premier lieu, de celle postale.

Un grand journal parisien a d'ailleurs tenté, ces jours-ci, un timide essai dans le but d'étaler au grand jour les misères que font subir au public benévole les tyrans préposés aux guichets administratifs. Il a institué un « concours de petits abus » auquel ont pris part de nombreux concurrents qui y ont rapporté des anecdotes parfois bien typiques.

Celle que je vais vous conter s'est passée l'autre jour devant un guichet de l'Office Postal de Tunis.

Y étant pour expédier un télégramme à un ami — ces choses-là arrivent tous les jours — j'y fus sollicité par une vieille dame qui voulait rentrer en possession d'une épargne péniblement amassée et dont elle avait un urgent besoin. Elle ne savait pas signer et la présence de deux témoins était nécessaire pour affirmer de son identité.

Elle en avait déjà trouvé un et me priait de lui servir de second... (rien d'une rencontre à l'épée...)

Au guichet, un personnage plein d'importance, hargneux, respirant la morgue à plein nez.

« Exhibez vos papiers, ordonne-t-il, d'un ton péremptoire de pandore à vagabond ! »

Je sors une feuille d'identité, des enveloppes de lettres et toute la papeterie exigée en pareils cas. Mon compagnon en fait de même.

La femme rayonnait, croyant déjà tenir ses fonds.

La déception fut cruelle, car, repoussant nos papiers, l'employé déclama avec mépris :

— Il me faut des témoins patentés... et non point des... choses comme vous...

Ceci s'adressait plus particulièrement à moi.

Je laisse à l'honorable M. Mazoyer le soin de méditer sur les épithètes dont ses subordonnés usent envers le public. Peut-être songera-t-il à les munir d'un « Manuel de civilité puérile et honnête » dont certains d'entre eux ignorent le premier mot.

Je me demande seulement ce qu'il faut à certains illettrés ne connaissant pas de personnes « patentées » (?) pour récupérer l'argent confié par eux à la Caisse d'Épargne postale. Et quelle différence est-il donc entre un journaliste et un patenté ? Celui-ci est-il plus honnête que celui-là ? En quoi le témoignage de l'un est-il plus digne de foi que celui de l'autre ?

Autant de questions, autant d'X, autant d'inconnus !

Et quoi de plus significatif que la simple comparaison entre la facilité avec laquelle l'obole économique est accueillie et les mille difficultés qu'on met à la restituer aux déposants ?

Tout progresse et tout se perfectionne, seules la Routine et l'impolitesse partout traquées, semblent n'avoir trouvé de meilleur refuge que derrière le treillage d'un guichet postal.

Jean COURT-GELET

Nos Echos

On dirait vraiment que nous n'avons pas changé de résident et que Millet n'a pas été chassé de Tunis. C'est toujours le même système employé par les bureaux de la Résidence Générale qui continuent à observer la consigne Mille-

tiste. Nous ne voulons pas nous faire l'écho de nombreuses plaintes, estimant pour notre part que c'est s'arrêter à bien peu de chose, de personnalités de la colonie qui se plaignent d'être systématiquement tenues à l'écart des salons résidentiels parce qu'elles ne sont investies d'aucun mandat électif, aussi les froissements sont-ils nombreux.

Pour les éviter, pourquoi ne pas en revenir au système des réceptions ouvertes jadis employé par M. Rouvier ? M. Pichon ne pourrait assurément qu'y gagner en sympathies.

Nous croyons savoir que l'affaire A... contre M^r D..., avocat, viendra, demain, samedi 26 avril, devant le Tribunal.

On sait que les frères A... se jugeant offensés par un article de M^r D..., par dans le Bulletin des Anciens élèves du Lycée, l'ont assigné en diffamation.

Dès samedi dernier, nous avons vu, avec plaisir, qu'un beau dra-

Anciennes Brasseries Mosser et Oppermann

peau neuf avait remplacé, au-dessus du palais de la Division d'occupation, la loque informe qui ne représentait plus rien.
Félicitations.

Une maison qui jouissait d'un gros crédit sur la place et inspirait la plus entière confiance, vient d'être obligée de déposer son bilan.
Le Tribunal a prononcé la mise en état de liquidation judiciaire.

On parle d'un déficit atteignant près d'un million, dont une bonne partie aurait été perdue, parait-il, autrement qu'à commercer.

On nous annonce l'apparition imminente d'une brochure sur le cautionnement.

Le sujet est traité au triple point de vue historique, philosophique et juridique.

L'opuscule contient comme conclusion, l'art de se servir du décret tunisien, sans inconvénient.

Nous sommes ainsi faits. Une collision qui aurait pu envoyer ad patres une trentaine de personnes se produit entre deux trains. Immédiatement tout le monde s'émeut, on crie, on tempête contre la Compagnie homicide... puis les jours passent et... personne ne songe plus à l'accident.

Malgré l'apparence des faits, nous espérons bien que la Direction générale des Travaux publics y songe toujours et qu'elle cherche à faire disparaître cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de centaines de voyageurs.

Un incident assez regrettable, dont nous ignorons les causes, s'est produit ces jours derniers entre deux avocats du barreau de notre ville.

Cet incident s'est vidé sur le terrain, où les adversaires ont fait montre d'une superbe cranerie.

Nous espérons que la plainte dont est saisi le Conseil de l'ordre sera considérée comme nulle et non avenue.

L'athlète masqué... ou musqué?

On s'est perdu en conjectures sur la paternité du fameux article du *Promeneur*, touchant le cautionnement, — et qui a tant fait jaser.

Cet article manifeste, à l'ampleur et à la signification d'un article-ministre émane-t-il d'un journaliste? L'analyse répond non! D'un fonctionnaire? Pas davantage. D'un Français? Moins encore. Alors quoi? Mème pas d'un homme? — Non plus.

L'autopsie de l'avorton révèle une femme, et encore une étrangère; une belge ou une sissesse. Au jeu des devinettes nous opinions pour une gouvernante de la Suisse-Allemande de Winterthur ou environs, honnête fille de quelque pasteur protestant ingénieur en théologie. Nous l'appellerions Gretli diminutif suisse de Marguerite, Gretli les Bas-Bleus. Mais si nous nous trompons du tout au tout, — oh! alors plus de doute, c'est un interprète de Sleeping-Car du train de luxe Oran-Tunis. Ah! le *Promeneur* a le recrutement inventif.

Mais nous en tenons pour Gretli, à la toison filasse Jugez-en.

Elle dit:
Nous avons accordé l'hospitalité de nos colonnes à un article émanant d'un de nos collaborateurs, M. Pergola.

Au lieu de : Nous avons inséré hier un article de M. Pergola. (Un journal n'accorde pas d'hospitalité à un collaborateur, mais à un correspondant occasionnel). L'hospitalité des colonnes, c'est bien femme).

Pour celui qui est journaliste de métier :

Au lieu de pour le professionnel.

Qui a professé, pour : qui a exercé (les journalistes ne professent pas ; tout au plus pontifient-ils.)

Pendant une partie de sa vie,

(pour peu que ce soit, c'est toujours pour une partie de la vie).

La nouvelle de la loi (la loi n'est nouvelle que pour une nouvelle débarquée, et puis ce n'est pas une loi, c'est un décret).

à l'oree de celle-ci. A l'oree? Orée est du vieux, vieux français qui signifie bord ou lisière (oree d'une forêt). Ce mot est resté en panne dans la Suisse romande et au Canada. Et puis c'est du charabia).

On est fort peu habitué en France aux libertés. (Un Français eut dit chez nous). A part cela, ce n'est pas vrai.

Je sais plus d'un journaliste russe, turc, ou même simplement espagnol, qui s'estimerait fort heureux de la tolérance dont nous jouissons ici en Tunisie.

Gretli a beaucoup voyagé, mais elle n'a pas encore appris l'art de parler avec tact à des journalistes français. Pour la tolérance, il y en a beaucoup en Tunisie, on bâtit même des maisons avec, mais pas pour les journaux.

Anti-libéral pour illibéral.

Corporation, pour profession (on dit la corporation des tanneurs, laquelle malgré les cuirs, n'a rien de commun avec la profession de journaliste).

La presse ordurière qui salit, trouble, diffame et... fait chanter. Au lieu de : la presse pornographique, à scandales et à chantages.

Bienheureuse immunité (pléonasme allemand). Toute les immunités sont bienheureuses.

Vaccin préventif (même tonneau) Tous les vaccins sont préventifs.

Le ton courtois de ces polémiques, la recherche dans le choix des expressions qui semblent être le souci de la grande généralité de nos confrères...

Tu l'as dit Gretli.

Après cette dernière et fulgurante démonstration de l'exotisme de la collaboratrice du *Promeneur*, tirons l'échelle.

Gretli, Gretli! ma chère consœur! ma gouce pigeonne! Laisse-là ton « pichonnier » tunisien.

Cesse de nous sonner ici le ranz des journalistes cautionnophiles et va-t'en faire ailleurs des petites cautionneries, ma blonde!

Devis joyeux et libertins

Je reçois coup sur coup, deux mignonnes petites lettres fleurant le corylopsis, où, en pattes de mouches d'un joli contraste avec les exquises fleurettes du papier rose les deux belles surprises par moi en flagrant délit de tendre conversation m'adjurent de ne pas trop m'allonger — ô marquise! — sur leur cas et surtout de taire leurs noms.

Oh!, mesdames, que vos appréhensions sont peu fondées? Ai-je été le moins du monde explicite sur votre identité? Ai-je été autre chose que le fidèle rapporteur d'une scène dont le hasard m'a fait l'involontaire en même temps qu'invivable témoin? M'avez-vous donc cru à ce point dépourvu de gentillesse pour divulguer à la curiosité du public qui me lit, vos noms ou même la moindre indication pouvant l'amener à vous reconnaître?

Vous pover, belles dames, couler en toutes paix, de beaux jours, vous pouvez, en toute tranquillité, vous prodiguer mutuellement d'innies tendresses ultra-amicales; vous pouvez filer le parfait... amour toutes deux, sans craindre l'intrusion fâcheuse de mâles intempestifs, si ce n'est vos accommodants maris; libre à vous de faire tout cela, mais, pour Dieu, choisissez de meilleures retraites à vos épanchements, et si votre « home » est insuffisant, ayez un bon doir « extra-muros », n'importe quoi, enfin, qui soit un endroit écarté, ou de s'aimer à l'aise l'on ait la liberté!

Et un banc de square ne répond précisément pas à ces desiderata car un square peut tout arriver! — recevoir, par une nuit d'orage la visite d'un folliculaire à court d'idées, à qui la joyeuse vue de vos... caresses donne le sujet d'une sensationnelle copie.

Donc, mesdames, un bon conseil : Cachez-vous mieux à l'avenir, car vous pouvez tomber sur un quidam qui n'aurait pas ma discrétion.

Jacques Cœur.

P. S. — Que les personnes qui m'ont écrit pour m'entretenir de choses plus ou moins intéressantes prennent patience. Je profiterais tôt ou tard des renseignements qu'elles me fournissent avec tant d'amabi-

lité. Qu'elles prennent seulement note de ma devise : « De l'authentique, toujours de l'authentique! »

J. C.

Salaires de Famine

Nous avons, dans un précédent article, signalé la situation vraiment misérable des petits employés de banques, d'administrations particulières, d'études de défenseurs, d'avocats, d'huissiers et de commerce.

La campagne que nous menons dans ce journal, organe toujours ouvert à la cause des prolétaires de toutes catégories, aux ouvriers tant de l'outil que de la plume, est entreprise dans le seul but d'appeler l'attention et la bienveillance des hommes au pouvoir, qui sont chargés des intérêts matériels et moraux de la Tunisie et dont l'influence peut et doit se faire sentir dans les diverses branches de la vie tunisienne.

Il est utile de faire connaître à l'opinion publique que les petits employés sont exploités d'une façon atroce par leurs employeurs, que plusieurs d'entre eux ont des salaires de famine; qu'il en existe qui gagnent 20 et 30 francs par mois, alors que le patron font un mouvement d'affaires énorme.

Non seulement ils sont mal payés, mais encore ils sont astreints à un travail très pénible : ils fournissent des journées de douze heures d'un labeur sans relâche. Une infime quantité d'employeurs a cherché à adoucir un peu la tâche de leurs subordonnés, mais la grande majorité continue à les pressurer.

Un journal local a publié, ces jours-ci, une lettre émue, touchante et poignante d'un agent de l'administration des Contributions diverses, dénonçant en terme d'une simplicité saisissante la triste situation faite à certains de ses collègues appointés mensuellement à 50 francs à peine, plus un très variable et problématique pourcentage sur les entrées et sorties.

Nous nous souvenons avoir lu, il y a trois ou quatre ans, dans une étude détaillée sur les abus et les injustices qui se commettent dans les administrations, et sur la situation épouvantable dans laquelle ces modestes agents se débattaient...

Personne n'ignore que les petits fonctionnaires sont à leurs postes bien avant l'aube en hiver, où le service est des plus pénibles et que c'est longtemps après que les ombres de la nuit enveloppent la ville qu'ils s'en retournent à leurs foyers, harassés, épuisés par un labeur pénible, qui exige une attention sans cesse en éveil... et que souvent ils ont à déplorer des erreurs de comptes, dont ils sont responsables. Aussi, est-il peu d'agents qui persistent dans un service pareil.

Nous ne le dirons jamais assez : il est certains hauts fonctionnaires qui ne doivent leurs situations qu'à leurs intrigues et à leurs relations et dont les mérites intellectuels sont médiocres qui touchent d'énormes appointements, alors qu'au bas de l'échelle végétent de pauvres diables que nourrit à peine l'aumône accordée. L'employé doit arriver dans l'état actuel de la civilisation, à gagner un salaire qui soit la rémunération équitable de ses peines et ne consacrer au travail qu'un nombre maximum d'heures, huit, par exemple. Il faut que les patrons abondent dans nos idées qu'il est immoral de faire travailler des jeunes gens pour 2, 3 francs par jour et de ne pas leur accorder leur entière liberté après les huit ou dix heures réglementaires qu'ils auront accomplies.

Quand on songe que cet état de choses dure depuis des années, que malgré les protestations véhémentes et répétées, la haute administration se refuse à améliorer le sort de ses agents, on mesure l'œuvre malsaine de certains gros-bonnets qui détiennent entre leurs

maines le sort de leurs subordonnés. On comprend qu'eux, les hauts-placés, puissent s'enrichir et mettre la forte somme de côté, à acheter des immeubles et à acquérir des domaines... et arrivent, grâce aux économies réalisées sur les appointements des petits, à inscrire des excédents au budget tunisien.

Dans un autre ordre d'idées, certains patrons sont dans le même cas : tandis qu'ils brassent de grosses affaires et voient leurs bénéfices augmenter de jour en jour, ils octroient, comme par charité, à leurs aides, des salaires dont ne voudraient pas les miséreux fellahs.

Il est des obligations morales impérieuses auxquelles ne peuvent ni ne doivent se soustraire les employeurs. Soucieux de leurs droits, ils ne doivent pas méconnaître leurs devoirs et les intérêts de leurs subalternes qui sont sacrés et dignes d'attention.

Pour en revenir aux agents des Contributions, le remède à leur état est bien simple : le gouvernement du Protectorat doit prendre sur les appointements des gros et inutilés employés de la Direction des Finances pour parfaire équitablement ceux des petits : le mal sera mince et le bien immense, car ce sera faire-là œuvre utile et saine...

... A chacun son devoir et sa ligne de conduite, telle sera la conclusion de cet article.

ALGAN.

P. S. — Notre campagne nous vaut de nombreuses et précieuses lettres des intéressés. Cependant nous sommes dans le regret de les informer que nous ne ferons aucun cas des lettres anonymes, ceci dit à propos d'une lettre très intéressante que nous avons reçue, et que nous aurions publiée, si son auteur s'en était fait connaître à nous. Doute-t-on donc de notre discrétion professionnelle?

L'héritage Crawford

Par M^r WALDECK-ROUSSEAU (SUITE)

Le testament (suite)

Mais, lorsqu'en 1888 les époux Humbert se présenteront chez M. Girard, M. Girard n'aura point la curiosité un peu inquiète qui m'anime et, sur cette affirmation : « nous allons faire un gros héritage », il ouvrira un crédit ; et ce n'est pas par mille francs ou par centaines de mille francs que les époux Humbert emprunteront, c'est par millions!

Aux créanciers qui ne tardèrent pas à adresser aux époux Humbert qui avaient emprunté de l'argent, des demandes, non pas encore très pressantes, mais dictées par le désir très légitime d'un prêteur de rentrer dans ses denier, nous avons, toujours par la procédure, ce témoin inflexible, que les époux Humbert répondirent : nous ne pouvons pas payer et nous ne pouvons pas payer à raison de la circonstance suivante: Quand on a vu qu'allait s'engager ce procès formidable, on s'est dit : Que vont devenir ces pauvres cent millions, et alors les frères Crawford nous ont tenu le langage suivant vous allez les prendre, vous allez les garder, vous en serez les séquestres amiables ; et devant la première chambre du Tribunal Civil de la Seine, notamment, on a produit un papier sous seing privé aux termes duquel les époux Humbert sont constitués séquestres amiables de cet héritage énorme.

Héritage séquestre

Il est dit dans cette convention qu'ils garderont ce trésor, mais n'auront pas le droit d'y toucher, qu'ils ne pourront pas changer la nature des titres et, chose bizarre, le même acte qui leur défend de transformer les titres en une autre valeur, n'indique même pas quelle est la nature des titres dont le séquestre est rendu dépositaire! Il y a là, le tribunal le comprend, pour ceux qui, ayant connaissance de cette convention de séquestre, voudraient procéder à des investigations rendues faciles par la nature des titres, une difficulté de plus à vaincre.

Puis, la même convention séquestre amiable porte que si les époux Humbert ont le malheur de distraire un centime de cet héritage ou de

transformer des obligations de chemin de fer en rente sur l'Etat, ils ne sont plus légataires, et toute la fortune revient aux héritiers Crawford.

Lorsque cette convention, aux termes de laquelle ils devenaient des gardiens obligés à un désintéressement absolu de la succession de H. Crawford, fut connue, il y eut des créanciers qui s'impatientèrent et qui posèrent cette question : Mais enfin, est-ce que vous allez rester séquestres toute votre vie? On leur répondit : Tout va bien... car nous venons de transiger avec les héritiers de H. Crawford.

Histoire d'une transaction

Je n'ai jamais vu, Messieurs, des actes plus simples intervenir dans une affaire où il y eût plus de millions. Vous avez vu ce qu'est la convention de séquestre. Des frères Crawford transigent avec les époux Humbert sur une succession d'une centaine de millions, savez-vous comment cela se fait? Les héritiers Crawford ont écrit à M. et M^{me} Humbert : « Nous convenons de renoncer à toute prétention sur l'héritage de notre oncle, à la condition que vous nous payiez neuf millions. » Et puis, les époux Humbert ont accusé réception de cette correspondance : « Nous vous confirmons que nous sommes bien d'accord avec vous pour que vous renonciez à tous les droits que vous pourriez avoir eue la succession de votre oncle, moyennant quoi nous vous paierons neuf millions. » C'est ainsi que les commerçants régularisent après la bourse les petits affaires.

(A suivre)

A un anonyme

Nous aurions accueilli volontiers, malgré l'anonymat, votre fillet sur les agissements de certain satyre, si à un endroit de votre lettre, vous ne vous étiez laissé aller à nous faire une proposition blessante pour notre dignité professionnelle que, seul, un confrère local aurait accueillie.

Chronique locale et régionale

Achat de matériel

A la suite de réclamations sans nombre adressées à la Compagnie du B.-G., réseau tunisien à voie étroite sur l'insuffisance du matériel mis à la disposition des expéditeurs, le Gouvernement vient d'acheter une vingtaine de wagons à la Société Dollfus, Duparchy et Wiriot.

Ces wagons vont subir une légère transformation et seront bientôt mis en roulement.

La Compagnie du Bône-Guelma mettra en marche, le 1^{er} mars prochain, les trains 61 et 62, partant le premier à 5 heures du matin pour Hammam-el-Lif, et le second à 5 h. 40 d'Hammam-el-Lif pour Tunis.

La Compagnie du Gaz a commencé depuis quelques jours au boulevard Bab-Menara la pose des piliers de notre futur éclairage électrique.

Le travail doit parait-il être achevé dans un délai très court.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales. Qu'on se le dise.

L'ÉTERNELLE BLESSÉE

L'éternelle blessée ! c'est Michelet qui appelle ainsi la femme. Combien hélas l'expression est juste? C'est surtout dans les grandes villes dans les centres, dans les agglomérations que l'on peut constater cette terrible délicatesse de santé de notre charmante compagne. Son ennemi le plus grand dans les villes c'est la constipation, qu'il s'agit de combattre avec énergie et constance. En vérité, c'est facile, point coûteux, point désagréable, et plus que toute autre chose efficace, que de prendre à jeun un verre d'eau d'*Hunyadi-Janos* de temps à autre, sans rien changer à la manière de vivre. La constipation est ainsi évitée, grâce à cette eau purgative minérale, ni concentrée, ni chargée et qui constitue, d'après l'avis de tous les médecins, le purgatif le plus complet qui existe. Réclamer la marque.

RESTAURANT A LA CARTE
Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public
cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE, MAXÉVILLE
Hors concours Exposition Universelle 1900
Président du Jury

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTÉRIEUR
EN FUTS, BOUTEILLES & ROCK

E FAURE ET C^{IE}

14, Rue d'Italie, TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres
Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE
BONNETERIE
BAS ET CHAUSSETTES
Maison de Confiance — Prix Fixe

BIZERTE
GRAND HOTEL D'EUROPE
ANGELVIN, propriétaire
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

GRAND HOTEL DE FRANCE
Place de la Kasbah
GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NEE

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

Demandez dans les Établissements

L'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

Plus de mille approbations d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine.

Eau purgative naturelle

RÉPUTATION UNIVERSELLE

Le type le plus parfait et le plus agréable des purgatifs salins.

AVIS IMPORTANT. — Exiger l'étiquette portant le nom :

ANDREAS SAXLEHNER

Le gérant : EM. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

RAYMOND VALENSI

Ingenieur-Architecte

22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
S'adresser au bureau du Journal.

Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia
SERVICE DES BAGAGES
EXPEDITIONS
Camionnage et Transit

OMEGA

Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889

Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or

Bruxelles 1897
GRAND PRIX

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bouclenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

Grande Teinturerie Lyonnaise

J. SORREL

4, Rue d'Allemagne, 4

à côté des Magasins Orosdi-Back

TUNIS

USINE A VAPEUR

DATTES A. BONNEFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonenfant, Tunis.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les Fer physiologique.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien
4, rue d'Allemagne — TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granulés et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

CRÉTÉ ET C^{IE}

à Crétéville

VINS BLANCS ET ROUGES
en gros, demi-gros et détail
Adresser les commandes à Crétéville

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n. 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires
Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction
8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs Expositions

Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'Or, Exposition Universelle : Paris 1900.

Français marié père de trois enfants demande place quelconque : commerce, administration, gérance.
S'adresser au bureau du journal.

Dame Française demande occupation quelconque : travaux de couture, place de concierge ou gérance de bureau de tabac. Recommandée.
S'adresser au bureau du journal.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

BRASSERIE DE LA LOIRE

Tenue par B. MARTILLOT

TUNIS - Avenue de la Marine, 57 - TUNIS
EN FACE LE CASINO

SALONS RÉSERVÉS - BILLARD

Consommations de premier choix -- Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS

LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.



GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net.

S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande



A. SEGUIN
BORDEAUX
Membre du Jury
Hors Concours
Exposition Internationale
BORDEAUX
1895



Vente
DANS
toutes les
bonnes
PARFUMERIES
PHARMACIES et
DROGUERIES.

TEINTURE INSTANTANÉE D' RICHARD'S
PROCÉDÉ PERFECTIONNÉ pour RECOLORER et RAFFIRMER les CHEVEUX et la BARBE

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis

N'achetez rien avant d'avoir visité

LES GALERIES PARISIENNES

les plus grands magasins et les mieux assortis de la Tunisie
qui préparent une sensationnelle

EXPOSITION

des nouveautés de la saison d'Été

Soiries, Lainages, Rubans, Fleurs, etc., etc.

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames, chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES

Et autres produits tunisiens
Colis-postaux pour tous pays
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Étranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays ; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0 ; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0 ; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DEPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 % - de 6 mois à 1 an 2 1/2 % - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 % - de 2 ans au delà 3 1/2 %.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS À FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLÂTRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

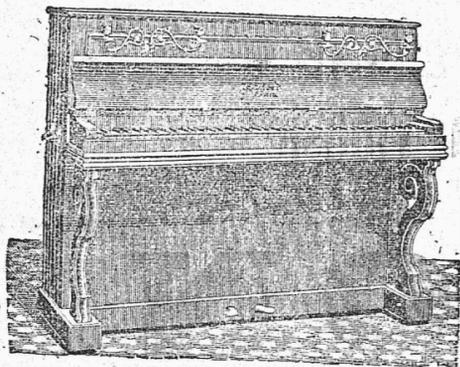
DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers

M. DURAZZANO

Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



36 Mois de Crédit 36

Vente, Location, Echange

Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & Co

Maison BELAISCH et GOZLAN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1^{re} qualité
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

VILLE DE BIZERTE

KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRÉSENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon,
TUNIS

Pasteurisation des vins

APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PEINTURE

HERBORISTERIE
M. CAMISON
11, rue d'Allemagne, TUNIS



'L'ARMOTOR'
EN ACIER GALVANISÉ, À RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

TERMINUS-BUFFET-HOTEL

GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPÔTS

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'éclairages et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verras de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY

Tunis — Rue de Norvège — Tunis
Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARTIN, 17 rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.
Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON À DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chagrins, l'allopathie, l'emploi certain, pour brûlures et plaies fixes, inflammations de la bouche.
Eau minérale purgative, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par l'étour du courrier.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours, Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE À DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir, Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
Dépôt de Poudres de Mines et de Chasse

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES

D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hotel-Restaurant des Négociants

9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
Dépôt DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de renforcement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indéformables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Bône : 1^{re} classe : 48 fr. (nourrit. et droit de canal compris); Pont : 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin
— DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.
DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
— POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux rendus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
France..... 5 — 8 10
5 — 16 95
5 — 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande 5. — 8 90
Autriche..... 5 — 9 90
Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

P. DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels et Vice-versa
Par colis ordinaire 0, 50 par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane